

# Le néolithique dans le territoire de Gaoua

par M. M. BEQUAERT

*Attaché au Musée du Congo Belge*

## INTRODUCTION

Feu Mr. de Mathelin de Papigny présenta, en septembre 1931, au XV<sup>e</sup> Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique de Paris, une brève communication relative aux instruments en pierre de l'Afrique Centrale et Orientale (1).

Il y signala ses recherches dans le Territoire de Gaoua, dans la Colonie Française de la Haute Volta.

Mr. de Mathelin ne donna pas la description des objets préhistoriques récoltés par lui mais il insista uniquement sur les conditions de gisement, d'une part des lames de haches polies et d'autre part des pierres trouées et des boules de pierre qu'il avait observées dans les bassins de la Haute Falemé, de la Haute Gambie (au Sénégal et au Soudan Français), dans le Territoire de Gaoua, dans le cercle de Zemio (dans l'Oubanghi Chari) et dans les districts de l'Uelé et de l'Ituri (au Congo Belge).

Mr. de Mathelin avait cependant rapporté de Gaoua un certain nombre de pièces néolithiques que nous eûmes l'heur de remarquer dans le Musée de Paléontologie de l'Université de Liège.

Qu'il me soit permis ici de rendre hommage à Mme Carpentier, Dr. Sc. ; cette savante personne, Conservateur du Musée de Paléontologie de l'Université de Liège, m'accorda toutes facilités pour l'examen détaillé des pièces et m'autorisa à les publier.

\*\*\*

La collection qui nous occupe comporte :

lames de haches polies	21 pièces
pierres trouées	2 »
pierre à cupule	1 »
pierre à double pointe	1 »

Pour la facilité des études, chacun de ces objets est désigné par un sigle.

De cette manière nous désignons :

les lames de haches polies par les notations V1 à V12 et V14 à V22 ;

les pierres trouées par les notations V23 et V24 ;

la pierre à cupule par la notation V25

et la pierre à double pointe par le sigle V13.

Seules les pièces V5, V22 et V25 portaient chacune l'inscription d'un nom de lieu, vraisemblablement la désignation de l'endroit où se fit leur récolte. Ce sont pour V5 Sitakili, pour V25 Djombo, pour V22 Torondi-Konkon.

Aucun de ces lieux n'a pu être localisé, sur les cartes du cercle de Gaoua que nous pûmes consulter.

Au Musée, tous les objets en cause se trouvaient placés dans des cuvettes, toutes munies d'une étiquette portant : « Soudan, Zone Volta, dépôt H. de Mathelin ».

Nous pensons pouvoir considérer ces objets comme récoltés par Mr. de Mathelin de Papigny à Gaoua.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA RÉGION DE RÉCOLTE

Gaoua est un cercle incorporé dans la Colonie de la Haute Volta, qui elle-même fait partie de l'A. O. F. C'est la région occupée par la tribu des Lobi. Gaoua est situé dans le bassin de la Volta. Celui-ci couvre une surface énorme qui s'étend, en latitude nord, entre les degrés 14 et 6, sa largeur étant variable. Dans sa partie supérieure et moyenne, cette aire hydrographique est comprise entre le méridien de 5° ouest de Greenwich et le méridien de 2° est ; la partie inférieure se trouve rétrécie entre le méridien de 2° ouest de Greenwich et le méridien de 1° est.

Au point de vue politique, la France et l'Angleterre y détiennent le pouvoir, la première possédant la Côte d'Ivoire et la Colonie de la Haute Volta, la seconde étant souveraine dans le Gold Coast.

Pour la description physique et géologique du pays, nous renvoyons à l'étude d'H. Labouret, parue en 1931 (2). Il suffira de signaler ici quelques détails pouvant intéresser les préhistoriens, chercheurs éventuels dans la région des Lobi.

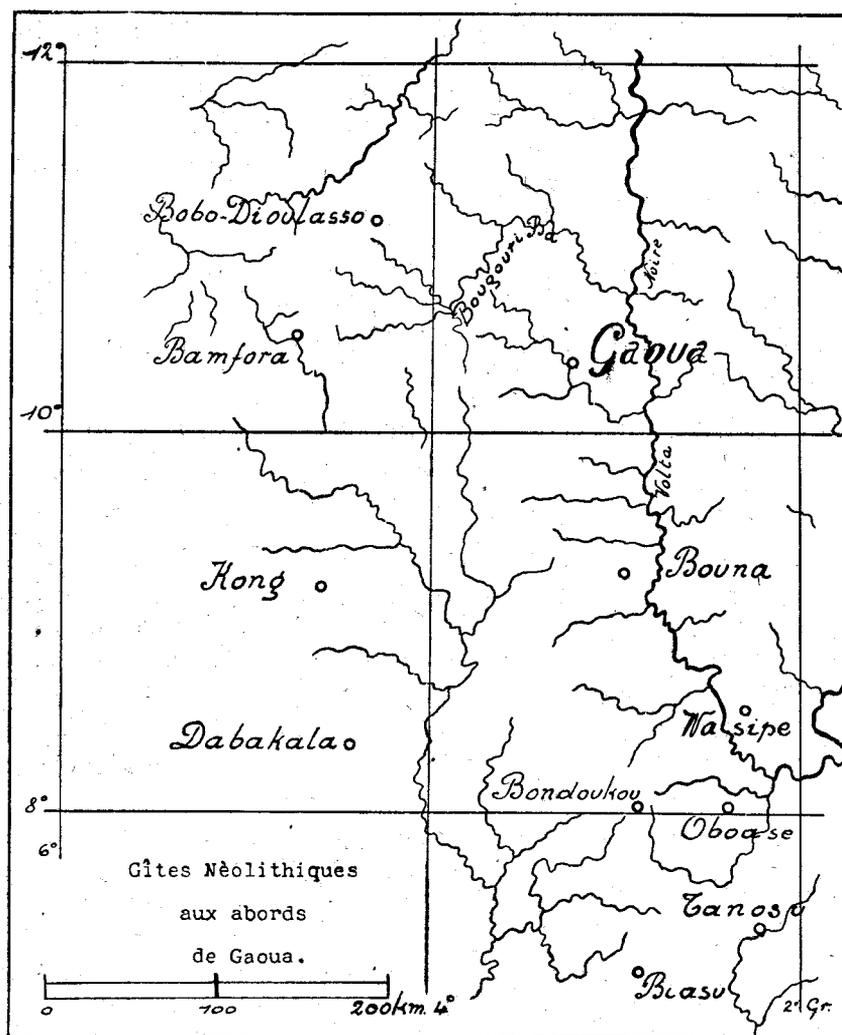
Le pays est couvert de savanes boisées et sillonné par des galeries forestières. Il y a une saison sèche bien marquée allant pratiquement d'octobre à avril. Les rivières sont en crue de juillet à octobre. Un manteau d'éluvions couvre le pays ; ce sont des formations argileuses parfois surmontées d'une carapace de limonite. Sur les bords du Poni, il y a des dépôts alluvionnaires d'argiles grises ou noirâtres.

Il peut être intéressant de savoir que les Lobi font de l'orpeillage.

En plusieurs localités, il existe des anciens puits profonds de plusieurs mètres ; ils semblent se rencontrer sur les croupes.

Actuellement, les chercheurs d'or aborigènes descendent par puits dans des terrains d'alluvions.

Mr. de Mathelin visita Gaoua en vue de prospections.



### LE NÉOLITHIQUE DANS LE CERCLE DE GAOUA

Laforgue (3) renseigna que Delafosse publia les noms de plusieurs gisements préhistoriques situés dans une large bande allant de Bougouri Ba à Gaoua, mais il ne cita pas la source de son information.

Desplagnes signala Bobo-Dioulasso comme un gîte préhistorique (4).

Hubert publia en 1925 une série d'objets néolithiques récoltés à Bamfora-Sindou (5).



Les Biseaux, B, B1 ;	L'angle d'ouverture d'un biseau a une valeur particulière :	
	angle inférieur à 30°, noté par angle compris entre 30° et 45°, on note	a b
	angle compris entre 45° et 60°, on note	c
	angle supérieur à 60°, on note	d
	Lorsqu'en vue de face ils sont asymétriques, on introduit B et B1 suivis chacun des lettres qui s'indiquent.	
	Les faces des biseaux sont planes courbes	p c
	En vue de profil les biseaux se raccordent aux côtés par des angles par des courbes	a c
Le Talon, O ;	en vue de face on distingue 7 formes de silhouettes :	
	elliptique	e.
	en ogive	o
	trois arcs convexes	v
	ogive coupée par une droite	c
	angle aigu	t
	trois droites formant avec le tranchant un rectangle ou trapèze	r
	quatre droites formant avec le tranchant un pentagone	p
Les Côtés, C ;	en vue de face ils se projettent	
	en courbes convexes	x
	en droites	d
	en courbes concaves	v
	Les côtés présentent des surfaces courbes ou planes ; ceci s'indique en clair.	
La Section, S ;	on se contente généralement d'indiquer une seule section par un plan perpendiculaire à l'axe longitudinal. On choisit de préférence une section qui met en évidence le caractère de la lame étudiée.	

La Section, S;	Comme forme on rencontre :	
	le cercle	c
	le demi-cercle	d
	le rectangle	r
	l'ellipse	e
	la demi-ellipse	l
	l'hexagone	h
	la lentille	l
	la demi-lentille	n
	l'octogone	o
	la combinaison lentille-rectangle	x
la combinaison lentille-hexagone	z	
	une variante de x, l'une face étant plus aplatie que l'autre.	
La Nature du Polissage, P ;	on distingue :	
	le polissage soigné	s
	le polissage médiocre	m
	le polissage partiel	p
	le polissage total	t
	Dans le cas p on note :	
	si les biseaux seuls sont polis	b
	si une partie du corps est également polie	c
	Quand une partie du corps est repiquée, on note :	r
Les Altérations, A; on note :	quand il n'y a pas de patine caractéristique	o
	quand il y a une patine caractéristique	p
	quand il y a une légère altération superficielle	s
	quand il y a une véritable décomposition	d

La Nature de la roche s'indique en clair.

On peut indiquer le poids.

On indique l'état de conservation de la pièce en clair.

L'usage probable s'indique en clair.

Faisant usage de ces définitions et de ces symboles, la description de la série de lames de haches polies de Gaoua peut se représenter par le tableau ci-après :

SPÉCIFICATION	CARACTÈRES (en abrégé)	PLANCHE
V 4	G 99 ; I 43, 9 ; H 38 ; T a d ; R a ; B a c c ; B l a c c ; O e ; C d ; S e et lentille convexe et concave ; P p b ; A o ; roche non déterminée ; 105 gr. ; ciseau.	II
V 21	G 55 ; I 39, 6 ; H 21 ; T a d ; R a ; B a c c ; O irrégulier ; C x, surfaces des côtés courbes ; S e ; P s ; A o ; minéral de fer ; 15 gr. ; ciseau.	II
V 7	G 121 ; I 28, 9 ; H 10 ; T p c ; R c ; B c c c ; O e irrégulier ; C x ; S e ; P p b ; A o ; roche non déterminée ; 315 gr. ; lame de hache ?	II
V 9	G 113 ; I 25, 6 ; H 4 ; T a a ; R c ; B c c c ; B l b c c ; O e ; C v d, surfaces des côtés courbes ; S e ; P s ; A o ; roche verte ; 195 gr. ; lame de hache.	II
V 14	G 112 ; I 23, 7 ; H 3 ; T a a ; R c ; B c c c ; B l b c c ; O v irrégulier ; C x presque d ; surfaces des côtés courbes ; S e ; P s ; A s ; roche non déterminée ; 275 gr. ; lame de hache.	II
V 8	G 140 ; I 22, 6 ; H 5 ; T m a ; R c ; B d c c ; B l d c c ; O v ; C x v, surfaces des côtés courbes ; S e ; P r sur corps et tranchant ; A o ; roche verte ; 515 gr. ; lame de hache.	III
V 10	G 119 ; I 21, 5 ; H 5 ; T m arrondi, irrégulier ; R c ; B d e c ; O e irrégulier ; C v et x, surfaces des côtés courbes ; S e ; P fruste ; A o ; roche verte ; 295 gr. ; lame de hache.	III
V 11	G 86 ; I 20, 6 ; H 3 ; T a a ; R c ; B c c c ; B l c c c ; O e ; C x, surfaces des côtés courbes ; S e ; P p b r sur le corps ; A o ; roche non déterminée ; 125 gr. ; lame de hache.	
V 5	G 120 ; I 20, 5 ; H 2 ; T a e ; R c ; B b c c ; B l b c c ; O c ; C x d, surfaces des côtés courbes ; S e ; P p b ; A o ; roche non déterminée ; 255 gr. ; lame de hache.	I

SPÉCIFICATION	CARACTÈRES (en abrégé)	PLANCHE
V 12	G 74; I 19, 7; H 1; T a a; R c; B c c c; B1 b c c; O e; C d, surfaces des côtés courbes; S e; P surfaces lissées non polies; A o; roche verte; 85 gr.; lame de hache.	III
V 20	G 26; I 19, 7; H 6; T a irrégulier; R a; B b c a; B1 b c a; O irrégulier; C x presque d, surfaces des côtés fort plates; S x; P p b c; roche ferrugineuse; 20 gr.; lame d'herminette.	III
V 22	G 71; I 18, 7; H 2; T a ébréché; R c; B a c a; B1 b c a; O r; C x, surfaces des côtés courbes; S l irrégulier; P p b c; A o; roche non déterminée; 68 gr.; lame de hache.	III
V 3	G 72; I 16, 5; H 9; T m irrégulier; R a; B a c c; B1 b c c; O irrégulier; C v et x; S l irrégulier; P p; A o; roche non déterminée; 95 gr.; lame de hache.	IV
V 1	G 65; I 15, 5; H 2; T m d oblique; R c; B b c c; B1 a c c; O irrégulier; C x; S ovale irrégulier; P m; A o; roche indéterminée; 80 gr.; lame de hache.	IV
V 6	G 99; I 15, 5; H 11; T a ébréché; R c; B b c c; B1 b c c; O irrégulier avec concavité; C x irrégulier; S l irrégulier; P p b; A o; roche ferrugineuse; 450 gr.; lame de hache.	IV
V 2	G 58; I 13, 14; H 9; T m a oblique; R c; B a c c; B1 a c c; O irrégulier; C x; S l irrégulier; P p; A o; roche non déterminée; 56 gr.; lame de hache.	IV
V 19	G 42; I 13, 5; H 1; T a ébréché; R a; B a c a; B1 b c c; O r irrégulier; C x v, surfaces des côtés presque planes; S r irrégulier; P p c; A o; roche ferrugineuse; 55 gr.; lame d'herminette.	IV
V 17	G 26; I 11, 3; H 3; T a d; R a; B a p c; B1 b p c; O r; C x, surfaces des côtés courbes; S l; P p b c; A o; roche ferrugineuse; 10 gr.; lame d'herminette.	IV

SPÉCIFICATION	CARACTÈRES (en abrégé)	PLANCHE
V 18	G 25 ; I 9, 3 ; H 3 ; T a ébréché ; R a ; B b p a ; B l b p a ; O irrégulier ; C irrégulier, surfaces des côtés planes ; S r irrégulier ; P s ; A o ; roche ferrugineuse ; 15 gr. ; lame d'herminette.	IV
V 15	G 30 ; I 9, 3 ; H 1 ; T a d'ébréché ; R a ; B a c a ; B l d c a ; O irrégulier ; C d surfaces des côtés courbes ; S l ; P p e ; roche ferrugineuse ; 15 gr. ; lame d'herminette.	IV
V 16	G 21 ; I 7, 2 ; H o ; T a sensiblement d ; R a ; B a p c ; B l b p e ; O r ; C v surfaces des côtés courbes ; S l ; P s t ; A o ; roche ferrugineuse ; 10 gr. ; lame d'herminette.	IV

## 2. Description des pierres trouées de Gaoua.

### Pièce V 23 - planche V. a

C'est un ellipsoïde de forme irrégulière, traversé par un canal forme de verre de sablier.

La section de la gorge présente une courbe allongée irrégulière. La surface extérieure de l'objet est lisse ; les parois intérieures de la lumière sont rugueuses ; on n'y distingue point de surface annulaire lisse.

Les axes principaux de cette pierre trouée mesurent respectivement 114, 111 et 60 mm de longueur. Les plus grands diamètres de la gorge de la lumière atteignent 30 et 24 mm. L'objet pèse 1 kg 782 ; il est d'hématite.

### Pièce 24 - planche V. b

Elle a la forme d'une plaquette triangulaire aux côtés irréguliers et aux sommets arrondis. L'un des bords de l'objet s'amincit en biseau, l'autre bord est épais et présente une surface irrégulière. Une lumière traverse la pièce vers son centre ; les parois intérieures présentent la surface d'un paraboloïde de révolution ; la gorge dessine une courbe irrégulière. La plaquette peut s'inscrire dans un parallépipède mesurant 78 × 73 mm ; elle est épaisse de 26 mm. Les deux diamètres principaux de la section de la gorge de la lumière mesurent respectivement 17 et 12 mm de longueur. La pièce pèse 205 gr. ; elle est de schiste ferrugineux rouge. Cette pierre trouée fut à l'origine prismatique ; un bris lui aura sans doute donné ultérieurement sa forme en biseau.

**Pièce V 25 - planche V. c**

C'est un tronc de prisme aux faces arrondies. La base est un triangle aux côtés courbes. On pourrait considérer cet objet comme une ébauche de pierre trouée ; elle présente en effet dans une des bases (voir fig.) une cuvette qui pourrait être interprétée comme l'amorce de la percée d'un canal transversal.

Telle ne paraît pas cependant la signification de cette pièce. La face opposée à celle reproduite en dessin, présente en effet une petite cupule centrale ; à côté on observe une seconde dépression à peine marquée. Sur le pourtour de la pièce on décèle dix petites surfaces concaves circulaires, aux formes mal définies. Il semble que cette pièce ait servi d'enclume ou de molette à polir. La base de cet objet peut s'inscrire dans un rectangle mesurant 115×113 mm. La pièce pèse 1 kg 292 ; elle est de quartzite.

**Percuteur V 13 - planche III.**

C'est une pièce en forme de solide sensiblement symétrique par rapport à trois plans coordonnés rectangulaires.

Les sections transversales sont des courbes elliptiques un peu irrégulières. Vers le haut et le bas l'objet présente une carène, c'est-à-dire que les formes font apparaître des sortes d'arêtes plus ou moins marquées.

Toute la surface extérieure de cette pièce est grossièrement égalisée mais rugueuse. Les dimensions principales mesurent respectivement 83 mm, 61 mm et 37 mm. La pièce pèse 235 gr. Elle est de roche dure.

**3. Interprétation des pièces.**

Lames de pierre.

Les lames de pierre trapues, à tranchant plus ou moins affilé, V 9, V 14, V 8, V 10, V 12, V 11, V 22, V 3, V 1, V 6, V 2, V 5 se laissent interpréter comme lames de haches.

Les lames de pierre élancées V 4 et V 21 ont servi, sans doute, comme ciseaux.

On peut croire que les lames de pierre relativement petites V 18, V 19, V 16, V 15 et V 20 ont été encastrées dans les manches en bois dur de petits outils à couper du genre ciseaux ou herminette.

La lame V 16 se présente comme un petit élément de la garniture qui fournit le tranchant d'un outil à couper. On peut imaginer la partie coupante de cet outil comme ayant été formée par la juxtaposition de plusieurs éléments coincés dans une rainure d'une monture de bois.

La lame V 10 à tranchant mousse peut s'interpréter soit comme lame de hache demeurée inachevée au tranchant, soit comme battoir.

La pierre trouée V 23, de forme ellipsoïdale, pesant 1kg 782 peut s'interpréter comme tête de massue ou comme lest d'épieu à creuser la terre.

On signale dans le cercle de la Volta l'existence de formes multiples de massues, ainsi que de frondes, bois de jet et de bâtons-massues à anneau de fer protecteur ; ce seraient des survivances rappelant que la civilisation paléonigritique et celle de chasseurs de steppes constituent la base de ce cercle (7).

L'interprétation de la pierre trouée V 24 n'est guère possible actuellement.

La pierre à cupules semble pouvoir s'interpréter comme une enclume, mais rien ne vient donner du poids à cette interprétation.

La pièce V 13 présentant deux arêtes contendantées et qui pèse 235 gr. peut avoir servi de percuteur, mais rien, non plus, ne confirme cette supposition.

#### 4. Comparaisons et conclusion.

A. Il semble indiqué de rapprocher la série de lames de haches décrites, provenant de Gaoua, d'une part, de la série provenant de Bamfora décrite par Hubert (8), et d'autre part, de la série provenant de la Gold Coast décrite par Clarke (9).

Il est intéressant de comparer les diagrammes des indices tracés en faisant usage d'échelles identiques (pl. VI).

Les lames de Gaoua semblent tenir le milieu entre celles de Bamfora très trapues et celles de la Côte de l'Or très élancées.

Si le diagramme pour Gaoua et celui concernant la Côte de l'Or avaient pu être dessinés en tablant sur un nombre de pièces comparable à celui (181) qui servit à établir le diagramme de Bamfora, où on aurait pu, peut-être, conclure à une richesse de culture matérielle plus grande chez les Néolithiques de la Côte de l'Or et plus fruste chez leurs congénères de la région de Bamfora.

Toutefois les diagrammes présentés ne peuvent point fournir les prémices qui autoriseraient semblable conclusion ; ils dirigent cependant l'attention vers une influence possible venant de la Gold Coast.

B. 1. En ce qui concerne les pierres trouées nous pouvons les rapprocher des pierres trouées rencontrées aux diverses localités fouillées au Fouta Djalon énumérées ci-après :

- Touké Fommé (grotte) ;
- Kolakouré - station plein air ;
- Kouroufing - idem ;
- Kolenté - gîte dans alluvions.

2. Il est important de noter que dans ces gîtes les pierres trouées et les lames de haches polies ont été recueillies ensemble.

On connaît la présence de pierres trouées et de lames de haches polies en Côte d'Ivoire à Flampeu.

3. Dans la Côte de l'Or, des pierres trouées se sont rencontrées avec des haches polies dans la fouille d'Abetifi. Mais il s'agit ici de petits objets, probablement des contrepoids de fusaïoles.

Il y a présomption à considérer la pierre trouée et les lames de hache de pierre polie de Gaoua, comme appartenant à une même culture néolithique régionale.

Feu Mr. de Mathelin de Papigny estimait que les deux catégories d'objets préhistoriques appartenaient à des âges différents (11).

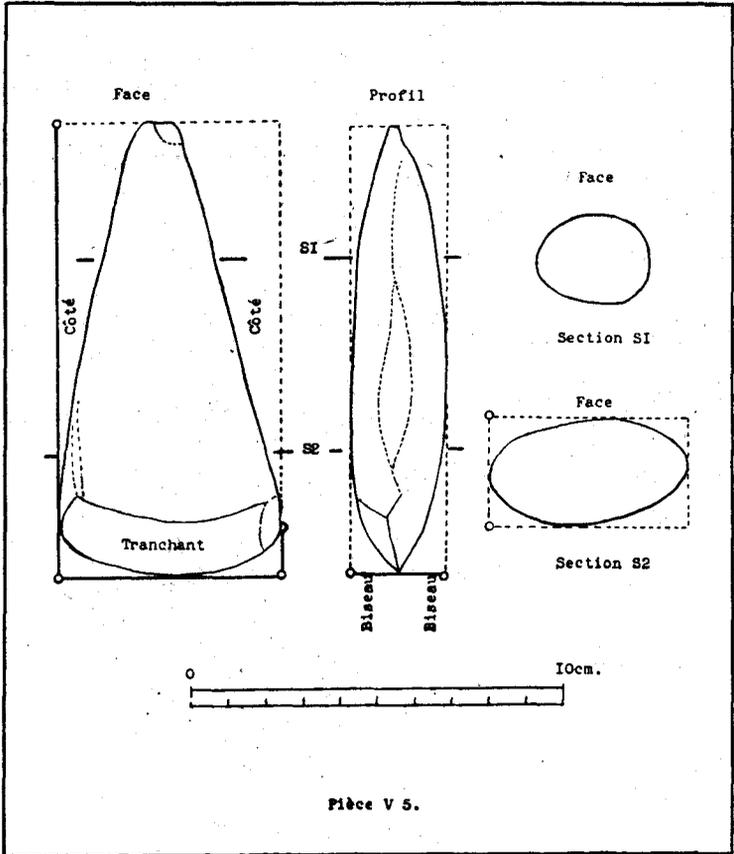
C. La pierre à cupule est à rapprocher du percuteur « 63516, 1920, n° 20 » du Musée de l'Homme, à Paris, provenant de Djougou (Haut Dahomey), localité qui fournit également des lames de hache de pierre polie.

D. Le percuteur à double pointe V 13 est d'un type banal qui ne semble pas autoriser des comparaisons intéressantes.

*Au total l'étude de la collection d'objets néolithiques récoltés à Gaoua par feu M. Mathelin donne un premier aperçu de la culture néolithique qui fleurit autrefois dans le pays ; celle-ci faisait partie de la Grande Culture Soudanaise de l'Age de la pierre polie. Il semble prématuré de vouloir chercher à définir en ce moment les caractères particuliers propres au Néolithique de Gaoua.*

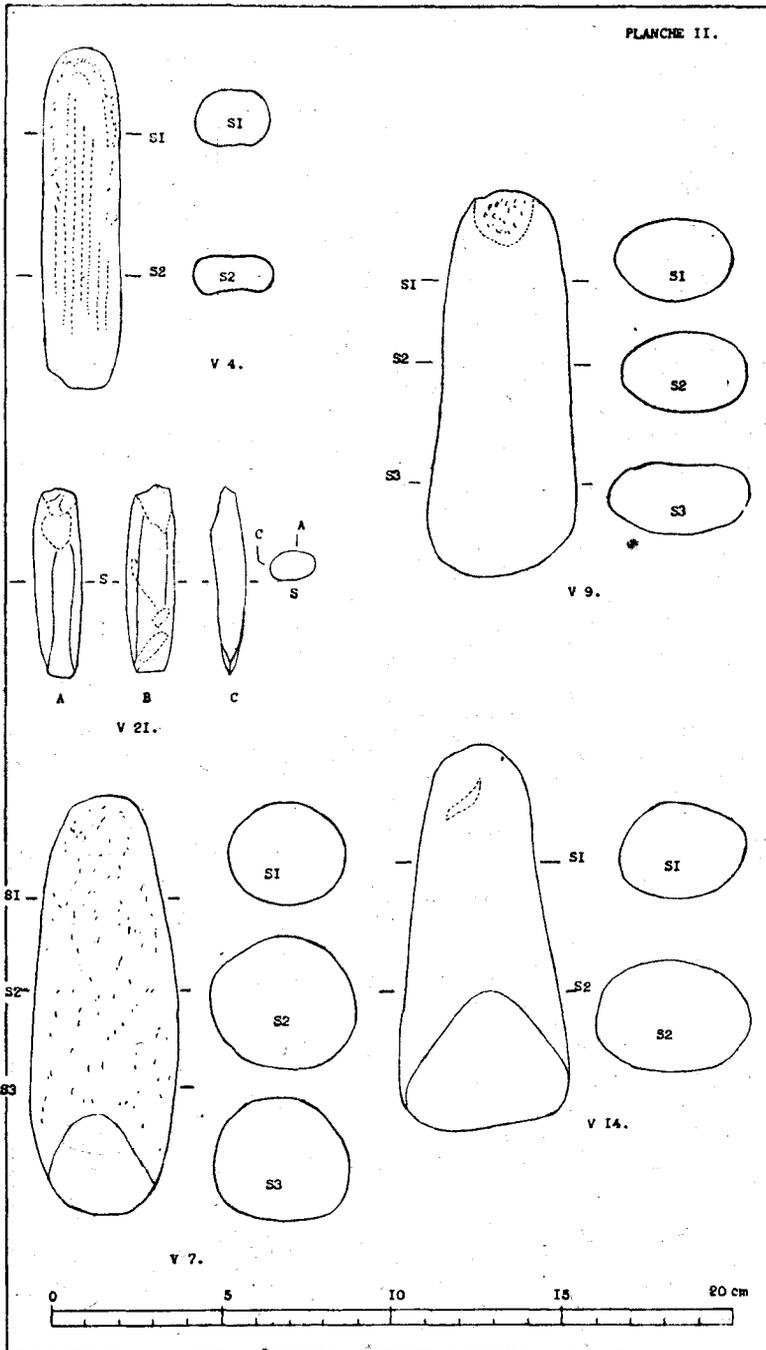
---

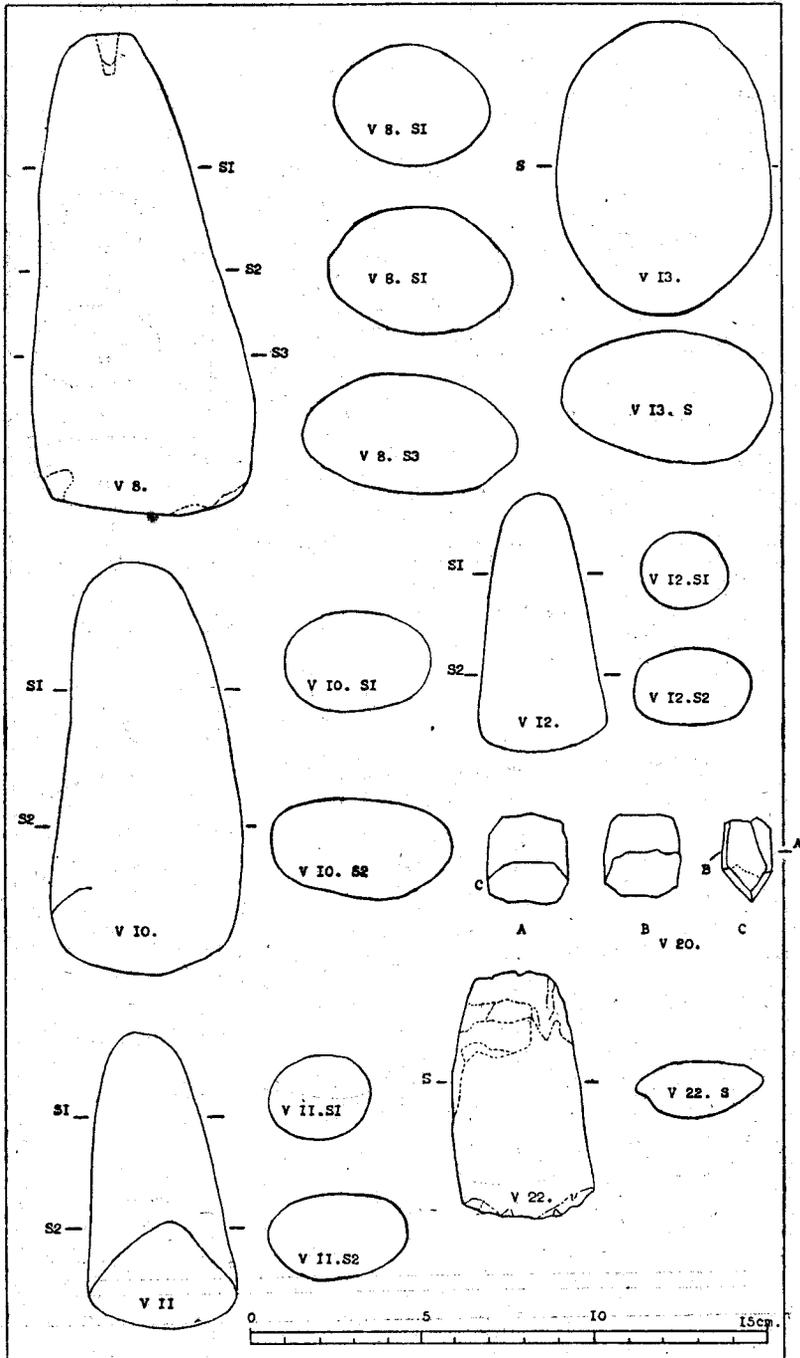
PLANCHE I.

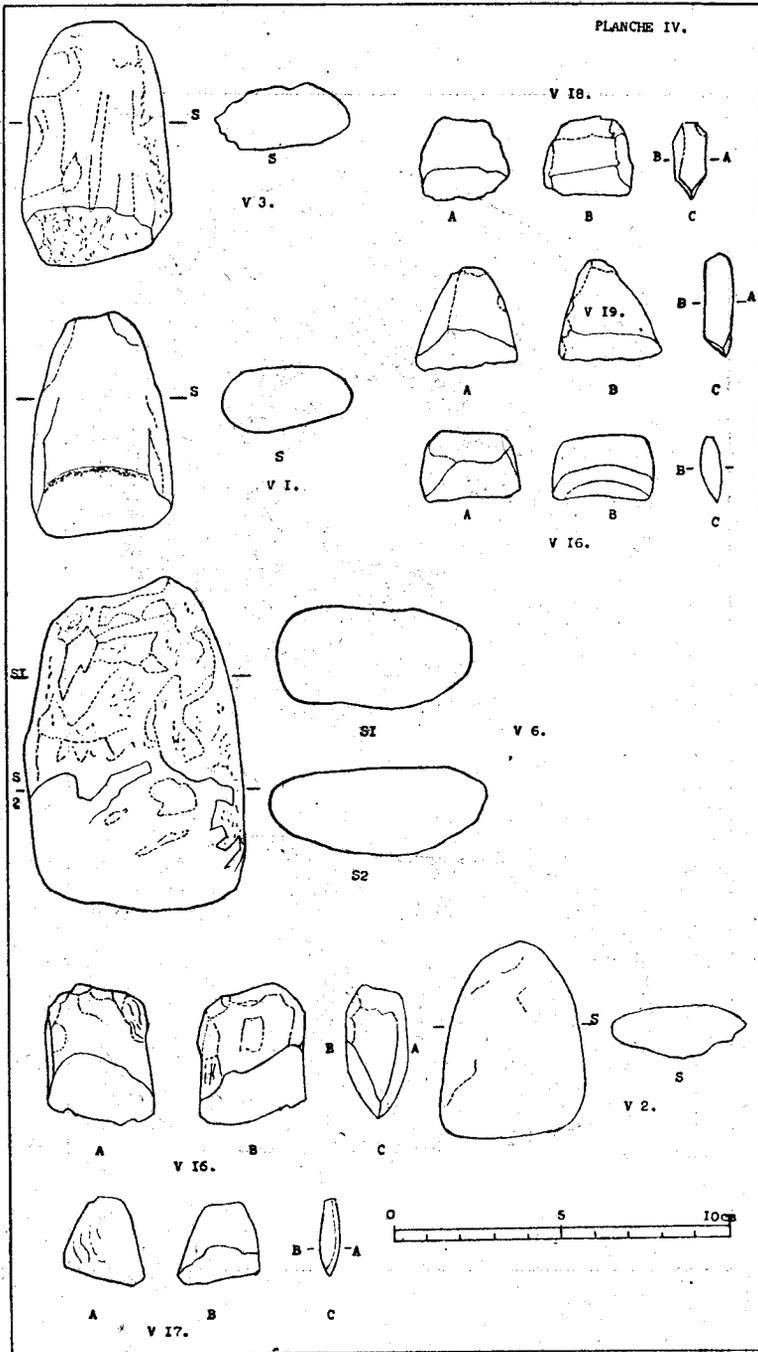


Pièce V 5.

PLANCHE II.







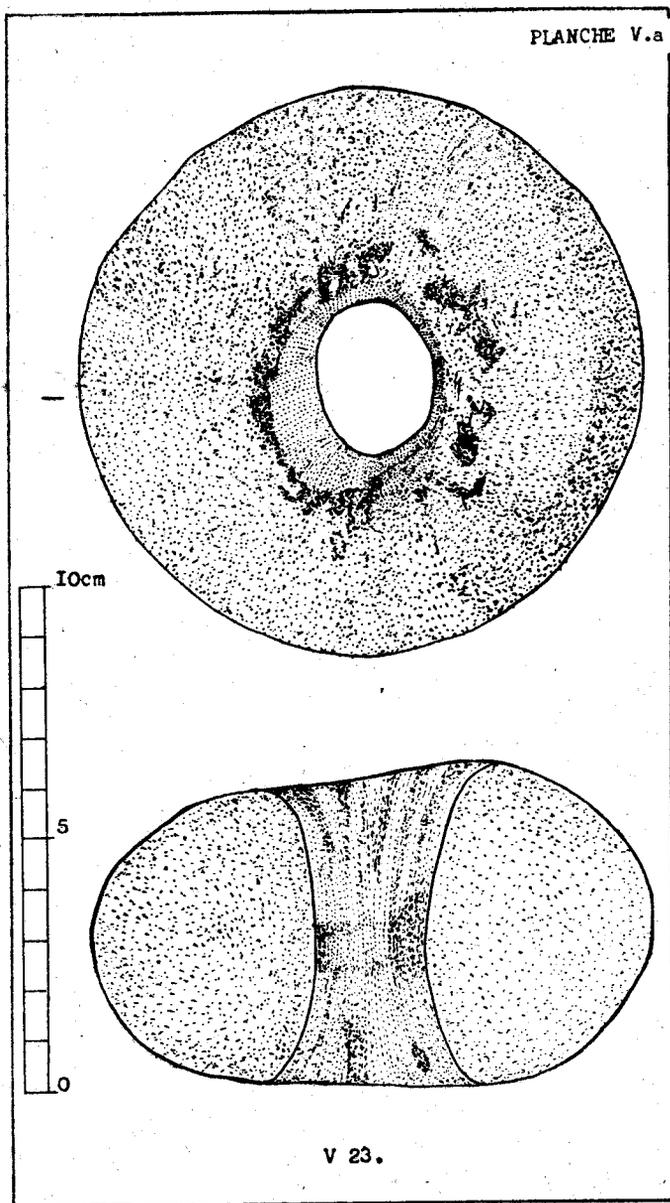
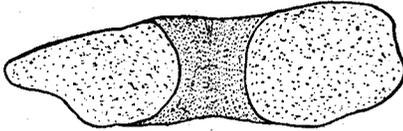
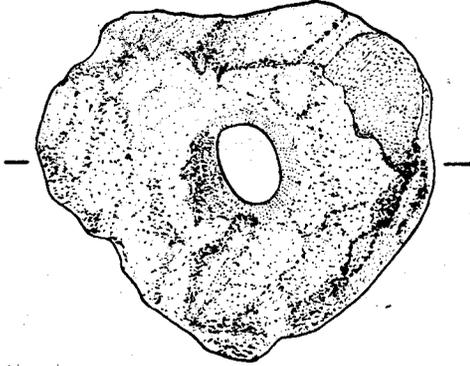


PLANCHE V.b



V 24.

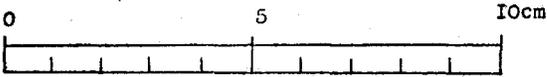
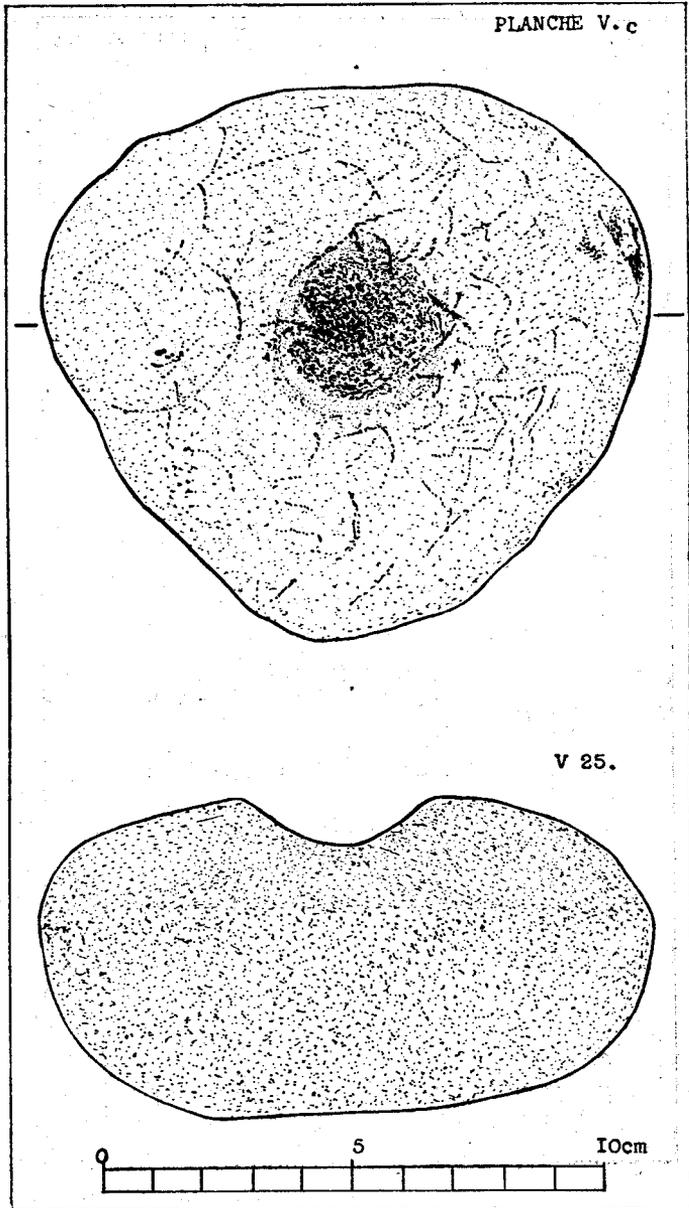


PLANCHE V. c



V 25.

Néolithique Soudanais.

Lames polies de hache de pierre  
dans le bassin de la Volta.

Diagrammes des  
Indices de longueur (Il) et  
Indices de largeur (It).

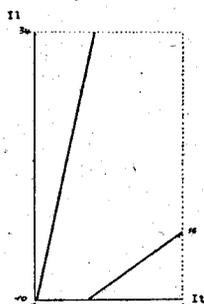
dans :

1. Groupe de Bamfara-Sindou.
2. Groupe de Gaous.
3. Groupe de la Côte de l'or.

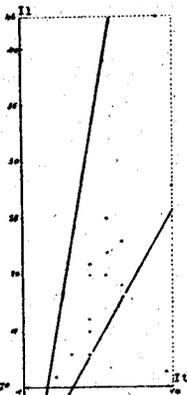
Echelles:

Unités Il  
0 5 10

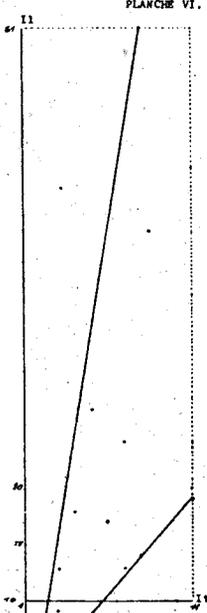
Unités It  
0 5 10



1. Bamfara-Sindou.  
(181 pièces)



2. Gaous  
(21 pièces)



3. Côte de l'or.  
(14 pièces)

PLANCHE VI.

## BIBLIOGRAPHIE

- (1) de MATHELIN de PAPIGNY M. H. — *Les instruments en pierre de l'Afrique Centrale et Orientale*. — XV<sup>e</sup> Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique. Paris, E. Nourry, 1933 ; pp. 320-322.
  - (2) LABOURET H. — *Les Tribus du Rameau Lobi*. Paris, Institut d'Ethnologie, 1931 ; pp. 3 - 8.
  - (3) LAFORGUE P. — *Etat actuel de nos connaissances sur la Préhistoire en A. E. F.* — Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A. O. F., 1925, n<sup>o</sup> 1, pp. 155.
  - (4) idem. — loc. cit., p. 130.
  - (5) HUBERT H. — *Description d'objets néolithiques de l'A. O. F.* — Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A. O. F., 1925, n<sup>o</sup> 2 ; pp. 281 - 283.
  - (6) idem. — loc. cit. ; pp. 263 - 280.
  - (7) BAUMANN H. et WESTERMANN D. — *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*. Payot, Paris, 1948 ; p. 416.
  - (8) HUBERT H. — loc. cit. ; p. 267.
  - (9) CLARKE J. G. D. — *Report on excavations carried out in the cave known as « Bosumpra » at Abetifi, Kwahu, Gold Coast Colony*. Proceedings of the Prehistoric Society for 1944 (new series vol. X) ; pp. 28 - 46.
  - (10) de MATHELIN de PAPIGNY. - op. cit., p. 324.
-